



Collège
Jean Giono

académie
Nice

éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COLLEGE JEAN GIONO LE BEAUSSET

Projet d'établissement 2018-2021

Adopté par le Conseil d'administration le 22/05/2018

Sommaire

Situation de l'établissement

Architecture du projet

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

Axe 5

Page 1

Page 6

Page 7

Page 8

Page 9

Page 10

Page 11

La situation de l'établissement fin 2017

1. L'environnement de l'établissement :

Le collège Jean Giono a ouvert ses portes en septembre 1993 dans sa version actuelle. Ce bâtiment a remplacé l'ancien collège, situé en centre-ville qui existait depuis des dizaines d'années.

L'environnement proche du collège est extrêmement calme : villas, gymnase, maison de retraite sont les voisins immédiats.

Le collège se situe dans un espace péri urbain avec une forte contrainte des transports scolaires.

La commune du Beausset a connu une forte augmentation de population ces dernières années : 7700 habitants en 1999, 9600 en 2017, soit une hausse de 25 % en 17 ans. Cette augmentation doit se poursuivre dans les années à venir, si tous les programmes immobiliers prévus se réalisent effectivement (en principe, 900 nouveaux logements doivent sortir de terre dans les 5 ans à venir).

Le Beausset est à présent une ville dortoir où vivent des cadres moyens et supérieurs travaillant dans l'agglomération toulonnaise et surtout les Bouches du Rhône (La Ciotat, Aubagne, Marseille et même Aix en Provence).

2. Les bâtiments :

Comme indiqué ci-dessus, l'établissement a 24 ans. C'est une architecture moderne qui offre de vastes espaces intérieurs et extérieurs mais qui souffre à présent de vieillissement. Une rénovation partielle serait utile. Des travaux ont été entrepris par le Conseil départemental du Var mais, ils restent insuffisants pour lutter contre le temps et une architecture pas toujours adaptée à l'enseignement.

Le collège est très étendu (5664 m² de bâti et 33400 m² de non bâti). Il est de type « 900 » et a accueilli presque 1000 élèves au début des années 2000. Les effectifs ont fortement diminué avec l'ouverture du collège du Castellet en septembre 2007.

Ce vaste espace est un avantage mais, il rend la surveillance des élèves plus difficile.

3. Les élèves et leur famille :

3.1 Les effectifs :

Évolution des effectifs globaux (chiffres à chaque rentrée scolaire) :

Année	2014	2015	2016	2017
Effectif	660	638	638	645

Les effectifs de l'établissement sont relativement stables ces dernières années. Une augmentation est possible à moyen terme si les programmes immobiliers prévus se concrétisent.

La proportion de demi-pensionnaires est très importante : 84 % soit, 10 points de plus que la moyenne académique.

3.2 Origine géographique :

Les élèves sont originaires de 3 communes : Evenos, Signes et Le Beausset. Cette dernière représente à elle seule environ les 2/3 de l'effectif. Nous scolarisons également quelques élèves de l'extérieur. Hormis l'exception de 2016, les départs vers le privé à l'entrée en 6^{ème} sont stables et représentent environ 5 % d'une cohorte de CM2.

3.3 Situation sociale :

La part des PCS favorisée reste importante (30 %). Elle est supérieure à la moyenne académique (23 %). On constate une très grande stabilité de la répartition des PCS depuis des années.

La proportion des élèves boursiers est de 20 %. Ce chiffre est en augmentation. Toutefois cette hausse doit être interprétée avec prudence car, les barèmes ont changé dans un sens plus favorable. Cela ne traduit donc pas nécessairement une dégradation de la situation des familles.

3.4 Situation scolaire :

Le taux d'élèves en retard à l'entrée en sixième a fortement diminué depuis 4 ans pour s'établir à présent à 9 %, comme la moyenne académique (après avoir atteint les 20 %). Cette évolution est la résultante des textes récents (plus de redoublements) plus que d'une amélioration des performances des élèves car, nous constatons que le nombre d'enfants arrivant avec des difficultés et ne maîtrisant pas les acquis nécessaires au collège est stable, voire en hausse (environ un élève sur cinq).

4. Performances :

DNB : les taux de réussite évoluent de façon un peu aléatoire : 93 % en 2015, 84 % en 2016 et 94 % cette année. Ces résultats sont bons. Toutefois, pour ce qui concerne 2017, il faudrait évaluer l'impact des nouvelles règles d'attribution du diplôme.

Depuis 5 ans le passage en 2GT est supérieur à 70 % (72 % en 2017). Ce sont de bons résultats. D'autant plus que les élèves du collège réussissent bien au lycée (taux de passage en 1^{ère}, toutes séries confondus, supérieur à 90 %).

Les taux de redoublement à tous les niveaux sont quasiment nuls. Les quelques redoublements qui restent le sont à la demande des familles et non une volonté de l'établissement.

Les résultats de l'affectation post 3^{ème} sont également très satisfaisants : 4 élèves non affectés seulement en 2017 (2.5 %).

5. Les personnels :

L'encadrement est assuré par les personnels suivants :

Catégorie de personnels	Nombre	Observations
Direction	3	Un principal, un principal adjoint, un adjoint gestionnaire
Vie scolaire	5.72	Un CPE, 4.72 AED,
AVS	5	
Santé, social, orientation	3	A temps partagé avec d'autres établissements pour l'AS et la psychologue
Administratifs	3	
ATT	14.3	14 agents et un TINE partagé à 3 collèges
Enseignants	45	Plusieurs à temps partagé
Total	75	

Le nombre d'AVS (3 en 2016-2017, 5 cette année) est naturellement fonction du nombre d'enfants à accompagner

Le nombre d'adultes présents au collège est stable par rapport au précédent diagnostic de 2014.

Néanmoins, c'est sans doute dans ce domaine qu'il y a eu le plus de changements depuis 2014.

En effet, on note une stabilité de l'équipe de direction, alors que les années précédentes s'étaient au contraire caractérisées par un fort turn over.

Les caractéristiques de la population enseignante ont également changé :

Critères	Etablissement	Académie
Age (part des 50 ans et plus)	2014 : 34 % 2017 : 25 %	2014 : 24 % 2017 : 25 %
Féminisation (% de femmes)	2014 : 76 % 2017 : 73 %	2014 : 64 % 2017 : 65 %
Stabilité (% en poste depuis + de 8 ans)	2014 : 50 % 2017 : 36 %	2014 : 28 % 2017 : 34 %

Comme on le constate à la lecture du tableau, la population enseignante de l'établissement a des caractéristiques qui se rapprochent de plus en plus des moyennes académiques. On peut en particulier noter un rajeunissement sensible.

6. Points forts/points faibles :

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bonne image ▪ Résultats globaux (DNB, orientation) ▪ Equipements et locaux ▪ Offre de formation ▪ Climat serein ▪ Equipes pédagogiques dynamiques et engagées ▪ Attraits de certains enseignements ou activités ▪ Fluidité des parcours CM2-6^{ème} et 3^{ème}-2nd ▪ Relations avec l'environnement (mairie, CD) ▪ Actions dans le cadre du CESC 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Situation géographique relativement défavorable ▪ Comportement trop consumériste des familles ▪ Prise en charge insuffisamment efficace des élèves en difficulté et/ou difficile ▪ Manque de motivation et d'investissement de nombreux élèves de 4^{ème} et 3^{ème} ▪ Parcours culturel et avenir perfectibles

7. Les axes de progrès possibles :

- Améliorer la prise en charge des élèves en difficulté ;
- Améliorer la gestion des élèves difficiles ;
- Développer le parcours culturel et plus largement la politique culturelle ;
- Développer le parcours avenir et l'orientation choisie sur l'ensemble du cycle 4;

- Améliorer la communication en direction des familles ;
- Développer l'ouverture internationale ;
- Donner davantage de sens aux apprentissages des enfants ;
- Trouver des financements pour satisfaire certains de ces objectifs.

Le projet 2018-2021

Le projet 2018-2021 se décline en cinq axes :

1. Un collège pour la réussite de tous les élèves
2. Un collège qui permet une orientation choisie
3. Un collège qui favorise l'ouverture culturelle et internationale
4. Un collège « communicant »
5. Un collège lieu d'apprentissage de la citoyenneté

Ces cinq axes constituent à la fois le fil rouge et la colonne vertébrale du projet d'établissement.

Chaque axe définit :

- des objectifs à atteindre,
- des actions à mettre en œuvre pour les atteindre,
- des indicateurs pour évaluer les résultats,
- des moyens à mobiliser.

Axe 1 : Pour la réussite de chaque élève

Objectifs	Actions	Indicateurs	Moyens
<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à TOUS les élèves d'atteindre le niveau d'exigence du socle commun en fin de cycle 4 • Donner du sens aux apprentissages • Prendre mieux en compte les élèves en difficulté scolaire et à besoins particuliers • Développer les pôles d'excellence 	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte de la difficulté dans la classe par une pédagogie différenciée (formation des enseignants), la mise en place de PAP, PPRE, PAFI, alternance, l'accompagnement personnalisé • Valoriser la réussite des élèves : scolaire et extrascolaire • Prévenir et repérer le décrochage scolaire • Mettre en place des évaluations positives permettant la progression par l'erreur (par compétence notamment) 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de validation du socle en fin de cycle 4 • Evolution du nombre de décrocheurs • Taux de réussite au DNB 	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation de la DHG au profit de ces actions (AP, dédoublement) • IMP et HSE • Formation des enseignants

Axe 2 : Pour une orientation choisie dans le cadre d'un parcours Avenir maîtrisé

Objectifs	Actions	Indicateurs	Moyens
<ul style="list-style-type: none"> Permettre à chaque élève de s'orienter en fonction de ses goûts et de ses possibilités pour construire un parcours d'orientation cohérent 	<ul style="list-style-type: none"> Développer une information la plus complète possible, dès la classe de 4^{ème} en utilisant tous les leviers disponibles (forum, mini stages, interventions diverses et notamment de parents, d'anciens élèves, de professionnels, de lycée, de CFA) Développer le travail collaboratif avec les familles Utiliser les outils numériques dans la construction du projet de l'élève 	<ul style="list-style-type: none"> Résultats des élèves post seconde GT et Pro (passage, abandon, réorientation) 	<ul style="list-style-type: none"> Humains (interventions extérieures) Financiers (IMP, HSE, budget de 'établissement)

Axe 3 : Ouverture culturelle, artistique et internationale

Objectifs	Actions	Indicateurs	Moyens
<ul style="list-style-type: none"> • Accentuer la mise en place du parcours artistique et culturel • Développer les contacts internationaux des élèves et des personnels 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir l'enseignement des 4 langues vivantes (et notamment les effectifs de l'allemand et l'italien) • Maintenir l'enseignement de LCE en anglais • Maintenir les effectifs en LCA • Développer les échanges (voyages, e-twinning) • Développer les sorties culturelles (expositions, visites, sorties) et les partenariats 	<ul style="list-style-type: none"> • Effectifs élèves dans les différentes langues • Poursuite d'études en LGT en euro et LCA • Nombre de sorties 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication envers les élèves et les familles (dès le primaire) • Heures de la DHG (LCE, allemand, LCA) • Budget de l'établissement • Partenariats (FRAC, Hôtel des arts notamment)

Axe 4 : une communication optimum

Objectifs	Actions	Indicateurs	Moyens
<ul style="list-style-type: none"> • Développer une communication externe moderne et dynamique • Pratiquer une communication interne favorisant un climat serein dans l'établissement (élèves, adultes) 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation des moyens électroniques pour communiquer vis-à-vis des familles et des personnels (SMS, courriels, logiciel pro note) • Maintien et amélioration du site Internet propre de l'établissement • Communication par la presse • Liens avec nos partenaires extérieurs (collectivités territoriales, associations, gendarmerie) 	<ul style="list-style-type: none"> • Climat scolaire • Litiges avec les familles • Ambiance de travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Financiers (budget de l'établissement) • Humains (TINE, référents numériques)

AXE 5 : Le collège comme lieu d'apprentissage d'une citoyenneté engagée et responsable

Objectifs	Actions	Indicateurs	Moyens
<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser et valoriser l'expression et l'investissement des élèves au sein de l'établissement • Développer la participation des élèves aux instances représentatives du collège dans un cadre démocratique 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la mise en œuvre de la formation des élèves aux 1ers secours • Développer des projets interdisciplinaires en particulier dans le cadre de l'engagement du collège en faveur du développement durable <ul style="list-style-type: none"> - Développer la formation des délégués et éco délégués au collège - Participer à la « semaine citoyenne » • Pérenniser la création d'une « cérémonie » valorisant l'engagement et la réussite (<i>réussite scolaire-engagement sportif-pour l'EDD-vie scolaire, solidarité.</i>) • Elaborer le parcours CITOYEN des élèves • Ensemble des actions du CESC • Education aux médias et à l'information 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de participation aux projets 	<ul style="list-style-type: none"> • Humains (enseignants, direction, CPE, vie scolaire, AS, infirmière, intervenants extérieurs) • Financiers (budget, HSE, IMP)